

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTE-LOIREDÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT JUST-MALMONT

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
27	27	26

Séance du 29 février 2024

N°24-02-27

Date de la convocation
22 février 2024L'an deux mil vingt quatre
et le vingt-neuf février

à 19 heures 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi salle du Conseil sous la présidence de M. GIRODET, Maire.

Présents :

M Frédéric GIRODET, Maire ; Mme Odile PRADIER, M Alain MONDON, Mme Christine BONNEFOY, M Joseph BUGNAZET, Mme Dominique COLOMB, M Jean FERNANDES, Mme Marie-Françoise SOUBEYRAN, M André MOLLE, Adjoint, Mme Pamela MARODON, M Denis SALANON Conseillers Municipaux Délégués ; Mme Véronique MAURIN, M Jean-Paul MASSARDIER, Mme Chrystelle BERTINELLI, Mme Emilie MASSARDIER, M David CHAUDIER, M Jean FOURNEL, Mme Christine GALAMBAUD, M Christophe PIOT, Mme Maguy FOULTIER, M Patrice FRANÇON ; Conseillers Municipaux ;

Absents excusés avec pouvoir :

Anne VINSON qui a donné pouvoir à M. Frédéric GIRODET
Arlette CHAPELLON qui a donné pouvoir à Mme Christine BONNEFOY
M. Benjamin FOULTIER qui a donné pouvoir à Mme M.-F. SOUBEYRAN
M. Joël AUROUZE qui a donné pouvoir à M. André MOLLE
Mme Maryline MOUNIER qui a donné pouvoir à M. Alain MONDON

Absents excusés sans pouvoir

Mme Mélanie PICHON

Mme Emilie MASSARDIER a été nommée secrétaire de séance

Objet : Demande de subvention auprès de la Région AURA et de l'Agence Nationale du Sport pour la création d'un espace de loisirs à Malmont

Monsieur Le Maire évoque le projet d'espace de loisirs à Malmont. Ce lieu permettra la pratique de différentes activités sportives et bénéficiera à l'école primaire située à proximité. Par ailleurs il s'agira également de favoriser les échanges intergénérationnels avec une zone de promenade et des jeux, activités, pour tous les âges. Une table d'orientation avec vue sur les monts du forez sera également installée.

Monsieur le Maire présente le plan de financement du projet (ci-dessous) et propose donc de solliciter l'aide de la Région Auvergne Rhône Alpes et de l'Agence Nationale du Sport notamment dans le cadre du plan 5 000 équipements sportifs.

AR Prefecture

043-214302051-20240229-24_02_27-DE
Reçu le 27/03/2024

Plan de financement de cette opération :

PLAN DE FINANCEMENT Création d'un espace de loisirs à Malmont			
Dépenses	Montant HT	Recettes	Taux
Travaux	243 158,77 €	Région	150 000 € 61,69%
		Agence Nationale du Sport	44 522,37 € 18,31%
		Autofinancement	48 636,40 € 20,00%
TOTAL	243 158,77 €	243 158,77 €	100,00%

Après cet exposé, Monsieur Le Maire propose :

DE SOLLICITER l'aide de la Région Auvergne Rhône-Alpes à hauteur de 150 000 euros

DE SOLLICITER l'aide de l'Agence Nationale du Sport pour un montant de 44 522,37 euros

D'AUTORISER M. le Maire à signer les documents nécessaires à cette demande

Le conseil municipal, après délibération, **APPROUVE** à l'unanimité les propositions de Monsieur Le Maire.

Fait et délibéré en mairie ce jour, mois et an susdits
A Saint Just Malmont, le 29 février 2024

Le Maire,
Frédéric GIRODET

La secrétaire de séance
Mme Emilie MASSARDIER





AR Prefecture

043-214302051-20240229-24_02_27-DE
Reçu le 27/03/2024